Sauvegarde 37
ENFANCE & FAMILLE

2022
Rapport activité
Pôle milieu ouvert

Enfance et famille

Protéger l'enfant,
accompagner la famille

Protéger les enfants, accompagner les familles pour aider chacun à devenir acteur de sa vie

Sauvegarde 37 – Le Pôle Milieu Ouvert

La Sauvegarde 37 a pour mission la protection et l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en danger ou en risque de l'être et leurs familles. Elle soutient la parentalité et aide au maintien des liens familiaux, grâce à un dispositif d'accompagnement qui s'adapte à chaque famille. L'Association accompagne chaque année plus de 1 000 enfants orientés par le département 37 et de nombreux départements partenaires. Structurée en deux pôles (milieu ouvert et hébergement), elle comprend 8 établissements et services, un dispositif en partenariat et les services du siège. Les activités se situent principalement sur Tours Métropole Val-de-Loire et certaines ont un rayonnement départemental.

Les services du pôle hébergement accompagnent les parents et leurs enfants, à leur domicile, en leur apportant aide, conseils et soutien pour surmonter les difficultés passagères ou chroniques qu'ils rencontrent.

- le Service d'investigation éducative (SIE) : capacité 300 enfants
  Ce service exerce des Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative (MJIE). Sur décision du juge des enfants, les professionnels évaluent la situation de l'enfant dans son environnement, le ou les danger(s) encouru(s) et proposent toute mesure de protection nécessaire à l'intérêt de l'enfant.
- le Service d'Interventions éducatives en milieu ouvert (SIEMO) : capacité 260 actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) / 222 actions éducatives en milieu ouvert renforcées (AEMO-R)
  Ce service a pour objectif d'assurer la protection des mineurs par un accompagnement éducatif au domicile des familles. En sollicitant les compétences et les ressources familiales, dans une perspective d'évolution et de changement, l'intervention socio-éducative se propose d'amener chacun à retrouver sa place dans la famille et ainsi à faire cesser le danger. Il fait suite à une décision du juge des enfants.
- le Service d'accompagnement de placements éducatifs à domicile (SAPED) : capacité 68 accompagnements pour 136 enfants
  Ce service répond à un dispositif de Placement Éducatif À Domicile (PEAD), une mesure de placement d'un enfant dans le cadre d'un accueil provisoire (décision administrative – Aide Sociale à l'Enfance) ou d'un jugement en assistance éducative (décision judiciaire – juge des enfants), autorisant la mise en œuvre de l'hébergement de l'enfant au domicile, pouvant aller jusqu'à un rythme quotidien.
- le Service de réparation pénale (SRP) : capacité 200 mesures
  Ce service exerce des Mesures de Réparation Pénale (MRP). Sur décision du magistrat, la réparation pénale prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale permet, au travers d'activités et/ou de réparation auprès de la victime ou la collectivité, de mettre le jeune à l'épreuve tout en lui faisant prendre conscience de son acte.
- le Dispositif relais (DR) en partenariat avec l'éducation nationale : capacité 8 à 10 élèves par session, 4 sessions par an.

SOMMAIRE

4 | ORGANIGRAMME DU PÔLE
7 | MOT DU DIRECTEUR

PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE PAR MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

9 | SIEMO
1. Effectifs suivis en AEMO, AEMO-R ..... p 9

15 | SAPED
1. Effectifs suivis au PEAD ..... p 15
2. Caractéristiques démographiques et socio-économiques ..... p 18

19 | SIE
1. Effectifs suivis au SIE ..... p 19
2. Caractéristiques démographiques et socio-économiques ..... p 26
3. Les accompagnements socio-éducatifs concomitants à la MJIE ..... p 33

34 | SRP
1. Effectifs suivis au SRP ..... p 34

36 | Dispositif Relais

DEUXIÈME PARTIE : FONCTIONNEMENT ET VIE DU PÔLE

38 | FINANCEMENT ET ACTIVITÉ ANTÉRIEURE
40 | ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT
a) Effectifs et ETP au 31/12/2022 ..... p 40
41 | PERSPECTIVES

ORGANIGRAMME DU PÔLE MILIEU OUVERT

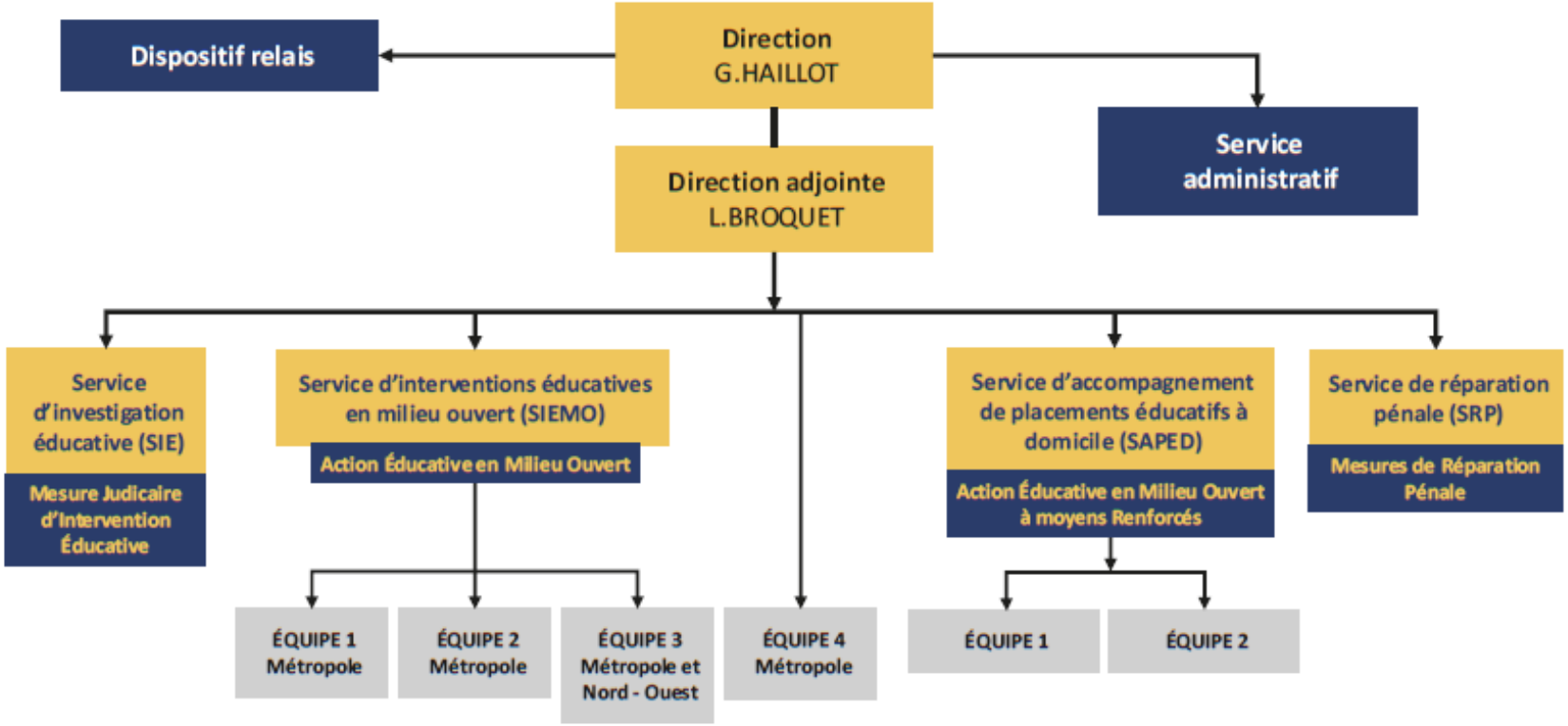

CHIFFRES CLÉS 2022 *

260
mesures d'AEMO

222
mesures d'AEMO-R

200
actes de MRP

68
accompagnements PEAD

300
actes de MJIE

* Au 31/12/2022

4 services composent le Pôle Milieu Ouvert

SIE - SAPED - SIEMO - SRP

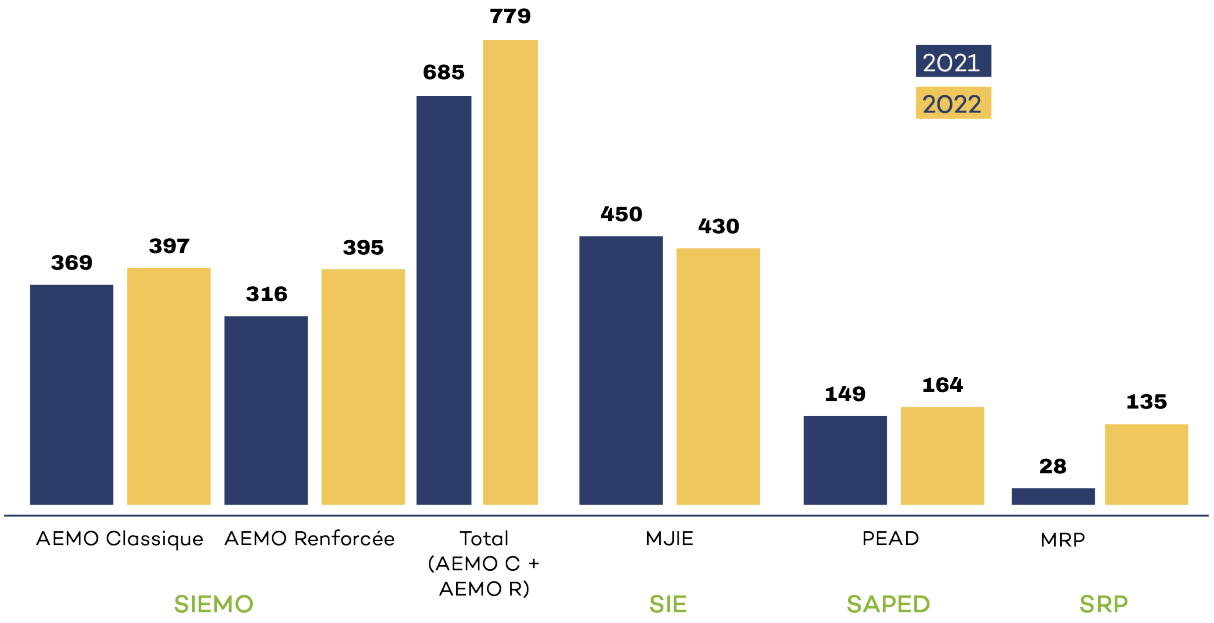

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT

Éducateurs spécialisés, assistants sociaux, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, techniciens d'intervention sociale et familiale, psychologues, comptables, cadres managers, secrétaires, agents d'entretien ...

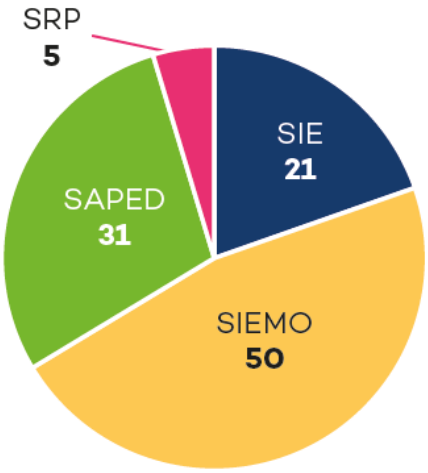

RÉPARTITION PAR SERVICE DES 107 SALARIÉS
(au 31/12/2022)

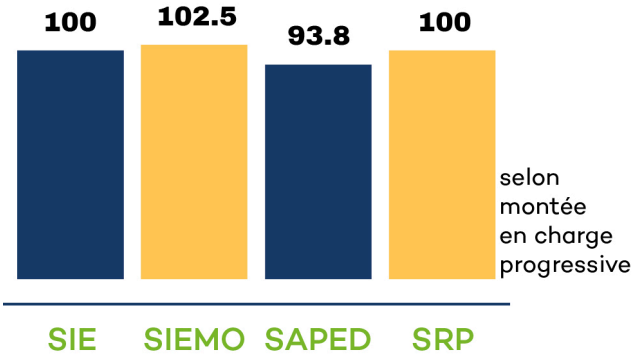

TAUX D'OCCUPATION ANNUEL EN %

Prix de journée ou prix de la mesure

Mesure d'AEMO Classique :

12.04 €

Mesure d'AEMO Renforcée :

21.88 €

Acte de MRP :

817.78 €

PEAD :

60.07 €

Acte de MJIE :

2 794.18 €

LE MOT DU DIRECTEUR

En 2022, le secteur de l'intervention sociale et médico-sociale est toujours confronté à une baisse d'attractivité qui affecte à la fois les professionnels formés et les nouveaux entrants en formation.

Cela a un impact direct sur le fonctionnement des services du pôle milieu ouvert qui jusqu'à présent avait été relativement épargné par les problèmes de recrutement. Depuis plusieurs mois, la question des moyens consacrés à l'intégration des professionnels dans les équipes et à leur formation est cruciale.

Par ailleurs, l'extension de la prime Ségur à une partie seulement des professionnels de la protection de l'enfance a des conséquences fortes sur le climat social au sein des services : dans un contexte d'inflation et d'augmentation du cout de la vie, les membres de l'équipe administrative, des services supports et de la direction accusent difficilement cette reconnaissance inéquitable de leur investissement professionnel.

Toutefois, et sur la base d'un engagement fort au service des missions qui nous sont confiées, les quatre services du pôle milieu ouvert terminent cette année avec une activité record. Les taux d'occupation n'ont jamais été aussi élevés pour l'ensemble des services, et malgré de nouvelles augmentations d'activité des listes d'attente persistent et continuent d'augmenter. Malgré les efforts déployés pour prévenir la maltraitance et protéger les enfants, il semble que des facteurs externes tels que la pandémie de COVID-19 et l'accroissement de la précarité économique et sociale des familles du territoire continuent à justifier l'augmentation des besoins en matière de protection.

Enfin, cette année encore, le pôle milieu ouvert a été riche en formation, colloques et congrès.

Ainsi, et en dehors de notre habituelle participation aux assises du CNAEMO et journées d'études de la FN3S, de nombreux professionnels ont entre autres été formés sur les thématiques suivantes : médiatisation des rencontres parents enfants, posture professionnelle en cas d'agressions incivilités et menaces, pratiques managériales, parentalité et addiction, impact des réseaux sociaux et outils numériques dans la pratique éducative, violences sexuelles commises sur mineurs, prostitution des mineurs, faire équipe dans la pluriprofessionnalité, et enfin lecture systémique des situations de conflit familial.

Activité des services et bilan financier

Les moyens supplémentaires alloués au service d'investigation éducative (SIE) depuis 2020 ont été maintenus. Ainsi, en 2022, et conformément au contrat d'objectifs et de moyens, c'est donc 300 actes qui ont été réalisés.

Cette activité augmentée et l'existence d'une très importante liste d'attente ont entrainé la nécessaire réorganisation de l'équipe, avec la nomination d'un second chef de service à mi-temps.

Tout comme pour le SIE, le service d'interventions éducatives en milieu ouvert (SIEMO) a vu son activité augmentée par l'octroi de moyens supplémentaires permettant de mettre en œuvre les mesures placées sur liste d'attente.

Cette décision prise à compter du dernier trimestre de l'année par le Conseil départemental a par ailleurs permis le rééquilibrage de l'activité complète du service, au plus près des besoins réels des territoires sur lesquels nous intervenons.

Ainsi, nous sommes aujourd'hui habilités pour l'exercice continu de 240 AEMO Classiques, 222 AEMO à moyen renforcés, et 20 AEMO en délégation de compétence. Sur cette nouvelle année, et en appliquant une mince fongibilité entre AEMO R et AEMO, le taux d'occupation de ce service est de 102,5%.

Au service d'accompagnement des placements éducatifs à domicile (SAPED), l'activité est fixée à 68 accompagnements en continu. Un accompagnement comprend un à deux enfants d'une même fratrie. Ainsi, et avec un taux d'occupation moyen de 93,8 %, c'est jusqu'à 104 enfants qui ont été accompagnés par l'équipe.

Le service de réparation pénale, ouvert en octobre 2021 avec une capacité fixée à 200 actes, a poursuivi sa montée en charge progressivement sur 2022. Le service a pu fêter ses un an d'existence par l'organisation d'une rencontre en présence des nombreux partenaires nécessaires au bon déroulement de ces mesures de réparation pénale.

Sur le plan budgétaire, et avec une maîtrise importante des dépenses, le pôle milieu ouvert clôture ses comptes avec un résultat comptable positif. Il sera proposé à nos autorités financières d'affecter principalement ces excédents à l'investissement, en prenant en compte la nécessaire rénovation de nos bâtiments, qui présentent d'importants problèmes de régulation thermique notamment.

PARTIE 1 : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE PAR MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

SERVICE D'INTERVENTION ÉDUCATIVES EN MILIEU OUVERT (SIEMO)

Effectifs suivis en AEMO et AEMO-R

Mouvements

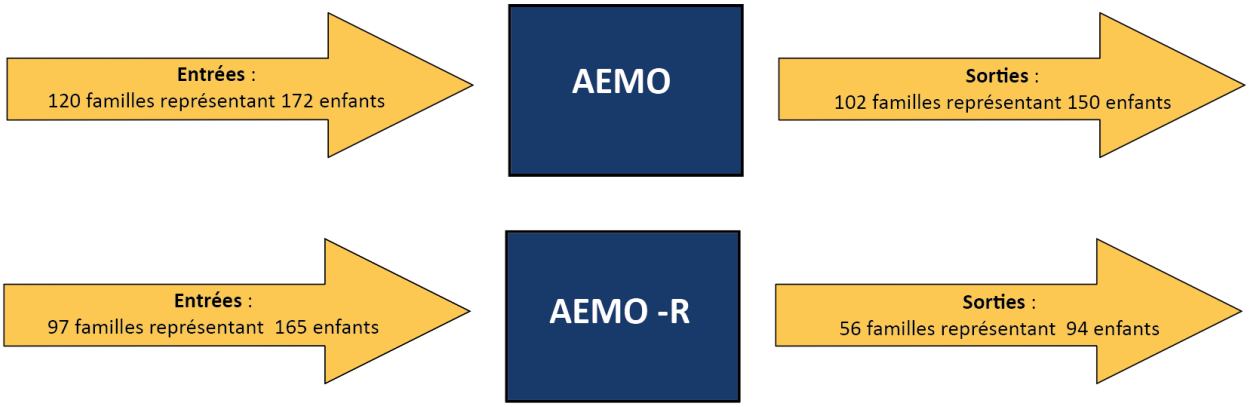

Total des mesures suivies dans l'année

Année	Nombre de familles suivies		Nombre d'enfants suivis		Répartition enfants/familles	
	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R
2017	404	103	636	168	1,57	1,63
2018	***Données non exploitables***					
2019	377	152	582	266	1,54	1,75
2020	260	185	451	301	1,73	1,62
2021	237	184	369	316	1,56	1,72
2022	272	220	397	382	1.46	1.74

Âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Filles	Garçons	Filles	Garçons	% Globale	
	AEMO	AEMO	AEMO-R	AEMO-R	AEMO	AEMO-R
0 à 3 ans	5	3	9	8	4.65	10.30
3 à 6 ans	8	12	9	24	11.63	20
6 à 10 ans	17	28	12	22	26.16	20.61
10 à 13 ans	14	19	14	17	19.19	18.79
13 à 16 ans	16	19	16	22	20.35	23.03
16 à 18 ans	20	11	7	5	18.02	7.27
Total enfants	80	92	67	98	100	100

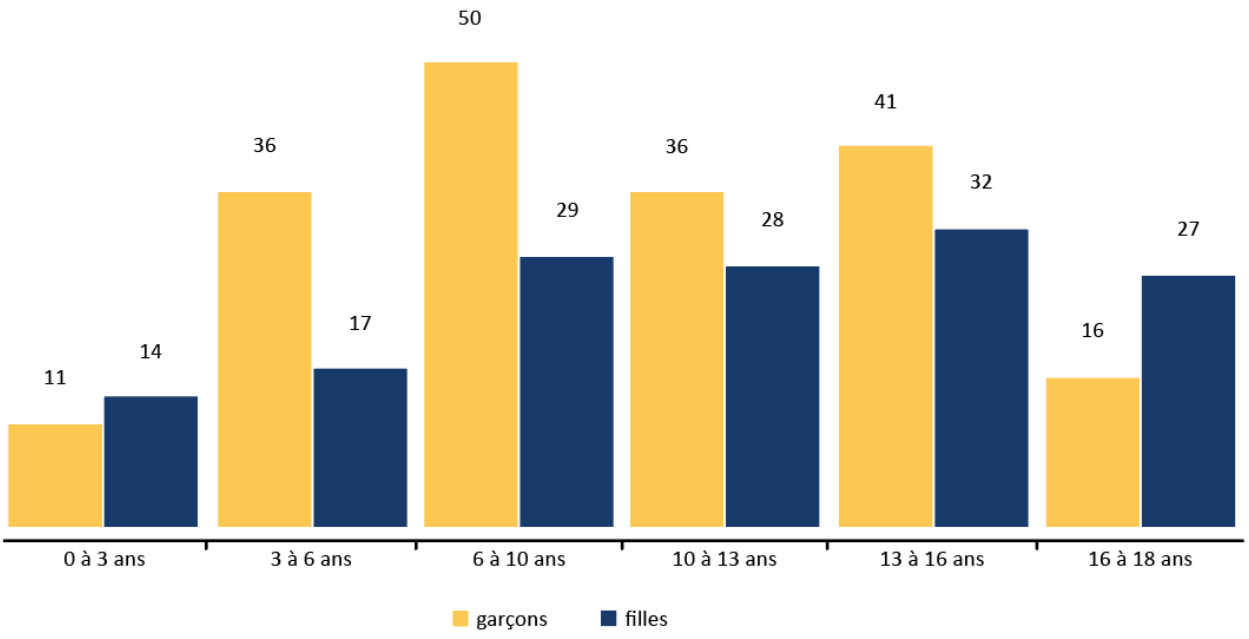

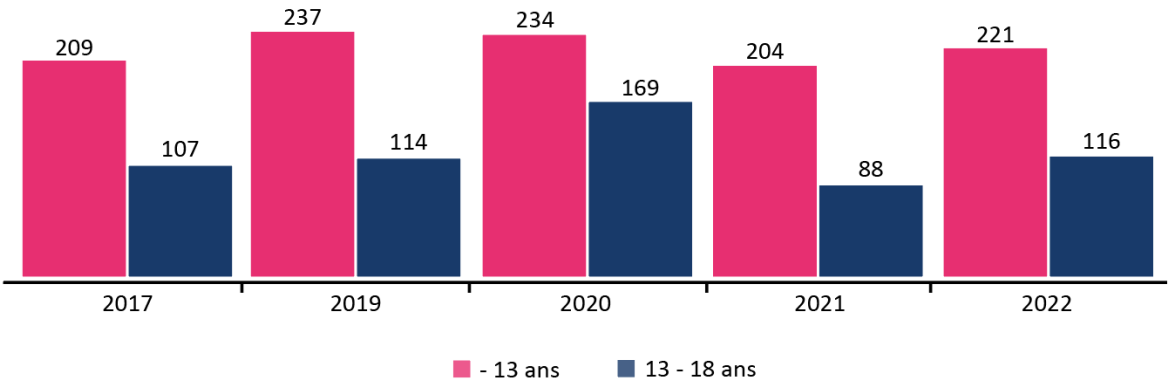

ÂGE À L'ADMISSION AEMO ET AEMO R

NOMBRE D'ENFANTS ENTRÉS PAR ANNÉE SELON LES TRANCHES D'ÂGE

Classement des mesures suivies par Pôle Enfance

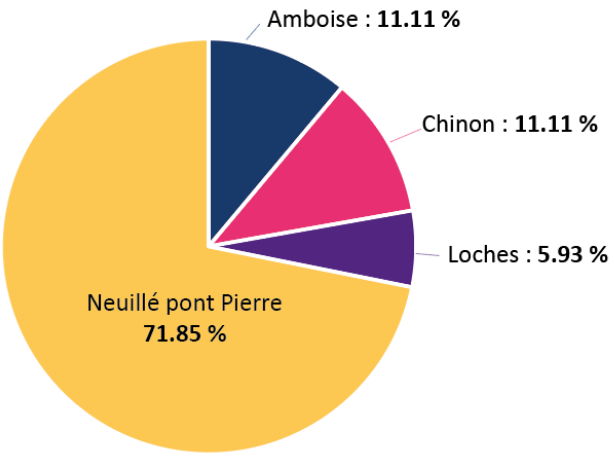

TERRITOIRES EXTÉRIEURS

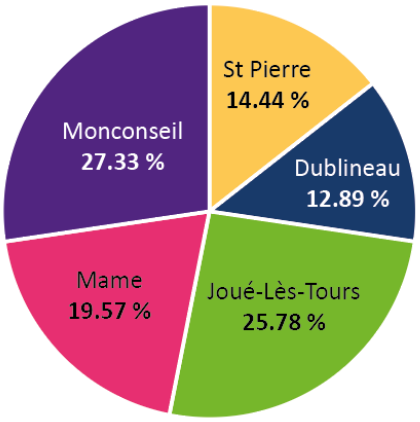

METROPOLE

Classement par secteur géographique

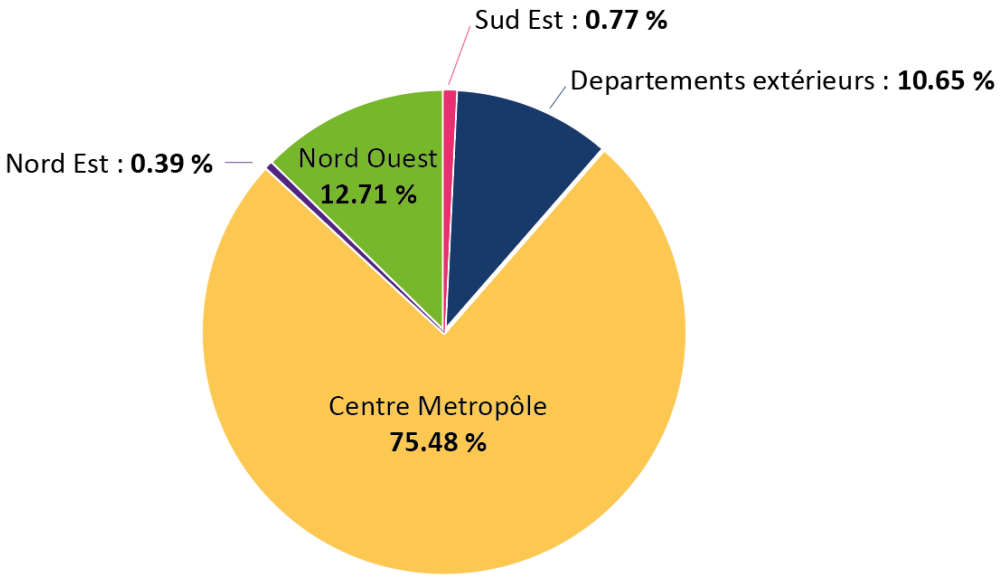

Mesures suivies en AEMO et AEMO-R par cabinet

AEMO :	272 familles pour 387 enfants	Rapport Enfants/famille
Cabinet 1 ……	92 familles pour 146 enfants	159
Cabinet 2 ……	72 familles pour 105 enfants	1.46
Cabinet 3 ……	45 familles pour 63 enfants	1.4
Cabinet 4 ……	62 familles pour 82 enfants	1.32
Désignation directe ……	1 famille pour 1 enfant	1

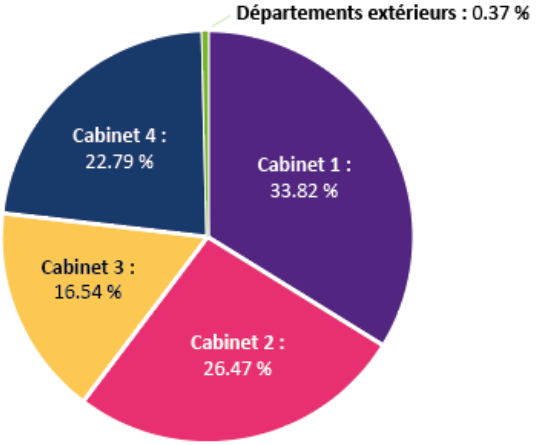

FAMILLES

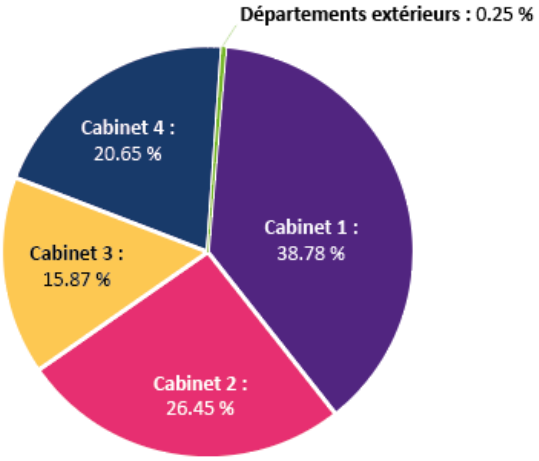

ENFANTS

AEMO – R :	220 familles pour 382 enfants	Rapport Enfants/famille
Cabinet 1 ……	77 familles pour 137 enfants	1.78
Cabinet 2 ……	49 familles pour 80 enfants	1.63
Cabinet 3 ……	24 familles pour 35 enfants	1.46
Cabinet 4 ……	69 familles pour 129 enfants	1.87
Désignation directe ……	1 famille pour 1 enfant	1

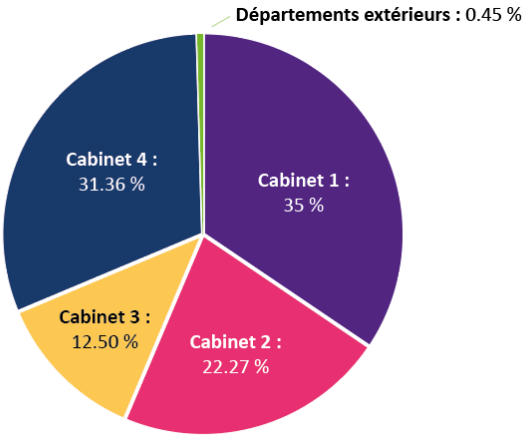

FAMILLES

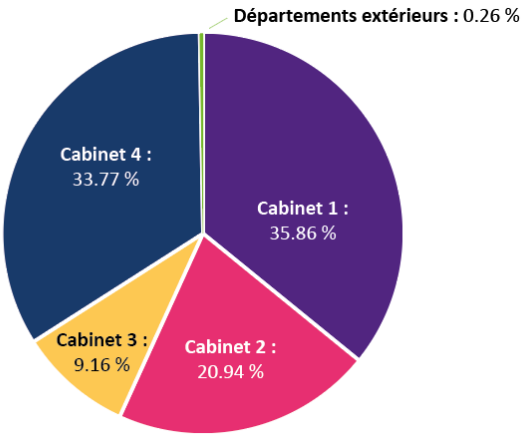

ENFANTS

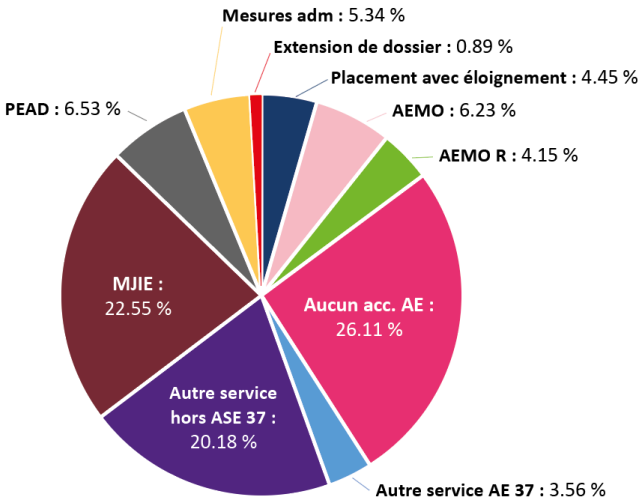

L'origine des nouvelles mesures en AEMO et AEMO – R

Milieu Ouvert - AEMO	soit 21 / 337
Milieu Ouvert - AEMO R	soit 14 / 337
Milieu Ouvert - Aucun accompagnement éducatif antérieur	soit 88 / 337
Milieu Ouvert - Autre service AE 37	soit 12 / 337
Milieu Ouvert – Délégation de compétence	soit 68 / 337
Milieu Ouvert - MJIE	soit 76 / 337
Milieu Ouvert - PEAD	soit 22 / 337
Mesures administratives	soit 18 / 337
Retour de placement	soit 15 / 337
Extension de dossier	soit 3 / 337

Mesures terminées

Les motifs de fin de mesures

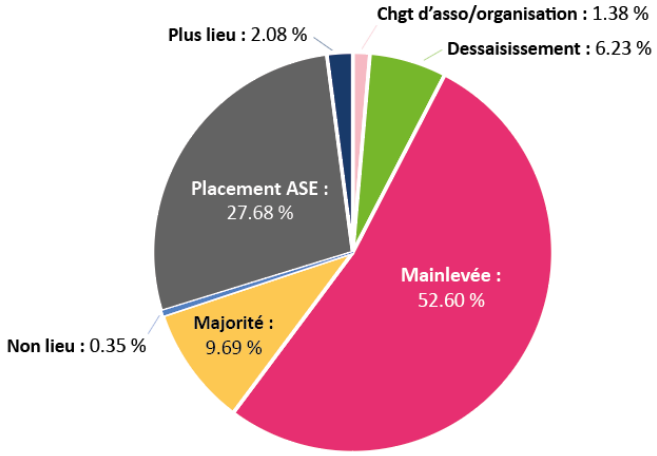

Nombre de sorties par mois et par motif de sortie	
Milieu Ouvert - Changement d'association / organisation	soit 4 / 289
Milieu Ouvert - Dessaisissement	soit 18 / 289
Milieu Ouvert - Main levée	soit 152 / 289
Milieu Ouvert - Majorité	soit 28 / 289
Milieu Ouvert - Non-lieu	soit 1 / 289
Milieu Ouvert - Placement ASE	soit 80 / 289
Milieu Ouvert - Plus lieu	soit 6 / 289

Évolutions des effectifs sur listes d'attentes AEMO et AEMOR

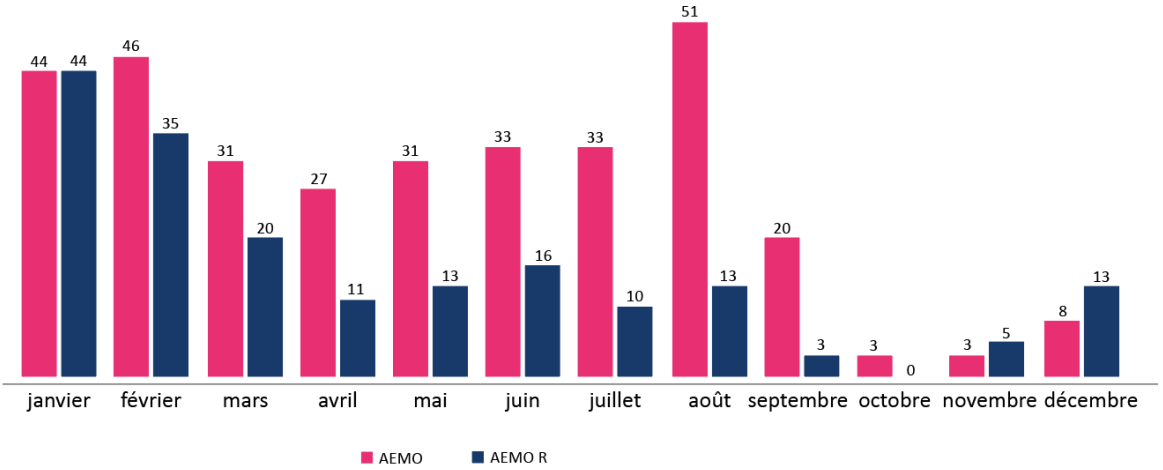

MESURES EN ATTENTE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PLACEMENTS ÉDUCATIFS À DOMICILE (SAPED)

Effectifs suivis dans l'année au PEAD

Mouvements

Total des mesures suivies dans l'année

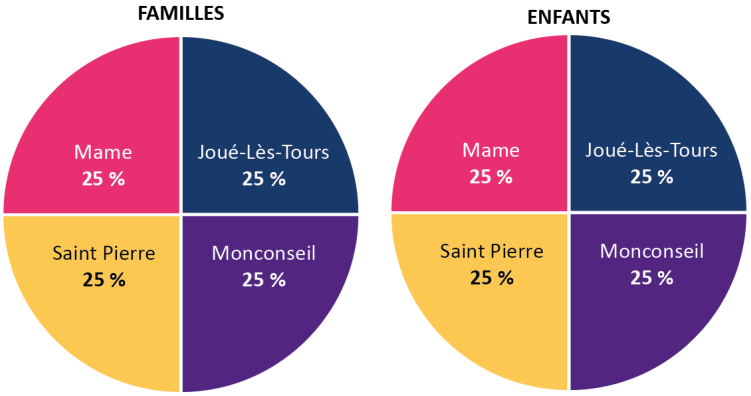

164 enfants

Mesures administratives :	4 familles pour 4 enfants
Pôle Enfance St Pierre de corps	1 famille pour 1 enfant
Pôle Enfance Joué-lès-Tours	1 famille pour 1 enfant
Pôle Enfance Mame	1 famille pour 1 enfant
Pôle Enfance Monconseil	1 famille pour 1 enfant

Mesures judiciaires :	91 familles pour 160 enfants
Cabinet 1	16 familles pour 28 enfants
Cabinet 2	20 familles pour 36 enfants
Cabinet 3	12 familles pour 25 enfants
Cabinet 4	43 familles pour 71 enfants

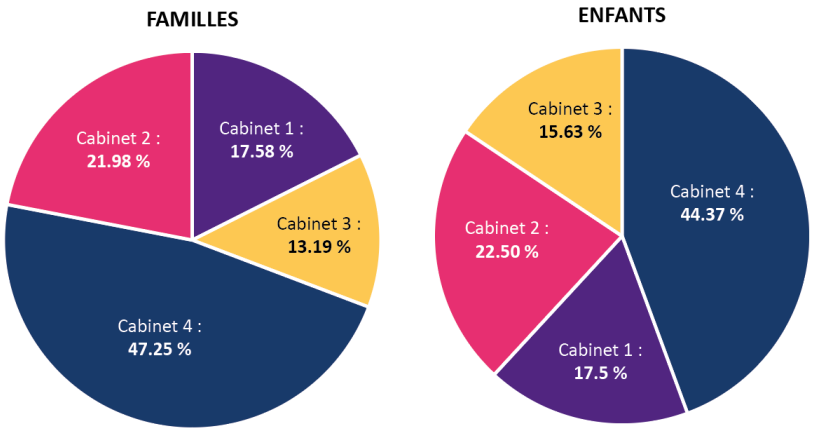

Nouvelles mesures mises en œuvre

Le nombre de nouvelles mesures mises en œuvre

45 familles représentant 75 enfants

La répartition des mesures au PEAD

Mesures administratives :	1 famille pour 1 enfant
Pôle Enfance St Pierre	1 famille pour 1 enfant
Mesures judiciaires :	44 familles pour 74 enfants
Cabinet 1	7 familles pour 11 enfants
Cabinet 2	12 familles pour 20 enfants
Cabinet 3	8 familles pour 12 enfants
Cabinet 4	17 familles pour 31 enfants

L'origine des nouvelles mesures au PEAD

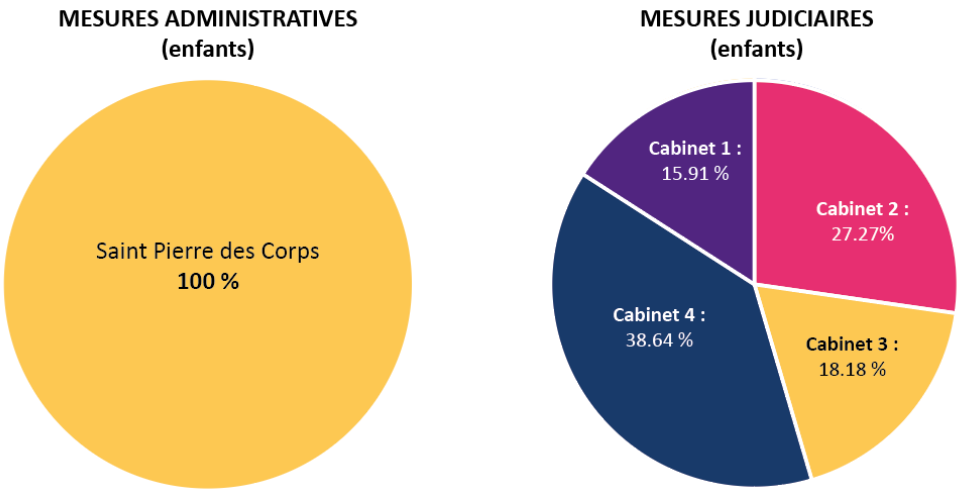

Provenance	Nombre d'enfants	%
AEMO	1	1,33
AEMO R	30	40
MJIE	8	10,67
Aucun accompagnement éducatif	16	21,34
Pôle Enfance (mesure administrative)	1	1,33
Placement avec éloignement	14	18,67
PEAD	4	5,33
Autres services A.E.	1	1,33
TOTAL	**75**	**100**

Mesures terminées

Les mesures terminées au PEAD par cabinet

41 familles représentant 66 enfants

La répartition des mesures au PEAD

Mesures administratives :	2 familles pour 2 enfants
Pôle Enfance Mame …….	1 famille pour 1 enfant
Pôle Enfance Joué les Tours ……	1 famille pour 1 enfant
Mesures judiciaires :	39 familles pour 64 enfants
Cabinet 1 ……..	10 familles pour 18 enfants
Cabinet 2 ……..	5 familles pour 8 enfants
Cabinet 3 ……..	4 familles pour 9 enfants
Cabinet 4 ……..	20 familles pour 29 enfants

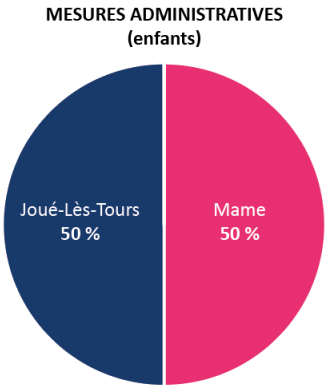

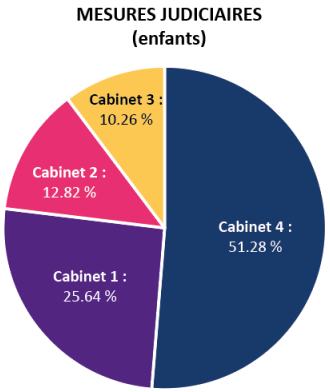

Les motifs de fin de mesures

Provenance	Nombre d'enfants
Placement ASE	1
Mainlevée	41
Échéance normale	11
Arrêt de prise en charge	1
Majorité	4
Dessaisissement	7
Changement d'association / organisation	1
TOTAL	**66**

Orientation à la sortie

Orientation	Nombre d'enfants
Non lieu à Assistance éducative	24
AEMO	12
AEMO R	3
Placement ASE	3
Placement ASE avec éloignement	10
Dessaisissement (déménagement)	3
Changement d'association / organisation	1
Structures spécifiques	3
PEAD	3
TOTAL	**4**

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population concernée

Les enfants

L'âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Garçons	Filles	Total	%
Moins 3 ans	4	6	**10**	13,33
3 à 6 ans	8	4	**12**	16,00
6 à 10 ans	11	9	**20**	26,67
10 à 13 ans	11	6	**17**	22,67
13 à 16 ans	7	6	**13**	17,33
16 à 18 ans	2	1	**3**	4,00
Total enfants	**43**	**32**	**75**	**100**
%	32	42.67		

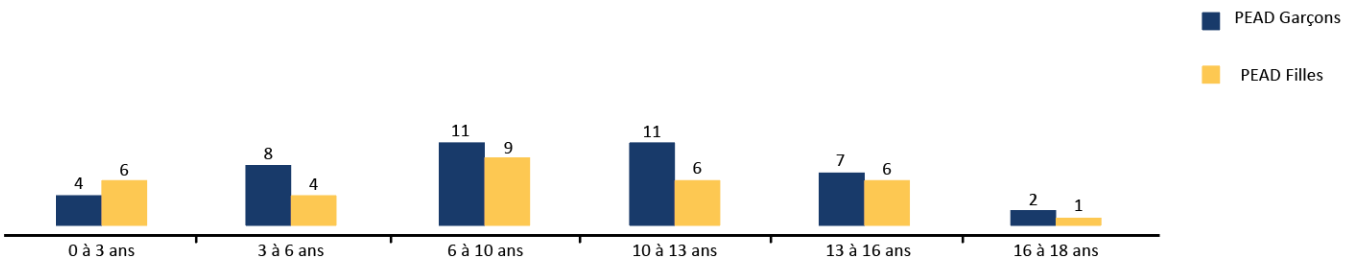

RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE

Les familles

Le nombre d'enfants et la taille des familles suivis en 2022

Nombre d'enfants	Nombre de familles suivies
1 enfant	56
2 enfants	21
3 enfants	10
4 enfants	4
5 enfants	4
TOTAL	**95**

Au PEAD, 58.95 % des mesures ne concernent qu'un enfant suivi dans sa famille.

Les suivis individuels restent importants (plus de la moitié des interventions pour l'ensemble des mesures d'accompagnement éducatif).

SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE (SIE)

Effectifs suivis dans l'année

Mouvements

Total des mesures suivies dans l'année

Année	Nombre de familles suivies	Nombre d'enfants suivis	Nombre d'enfants / famille
2018	201	349	1,74
2019	212	390	1,84
2020	237	435	1,84
2021	272	450	1,65
2022	246	430	1,75

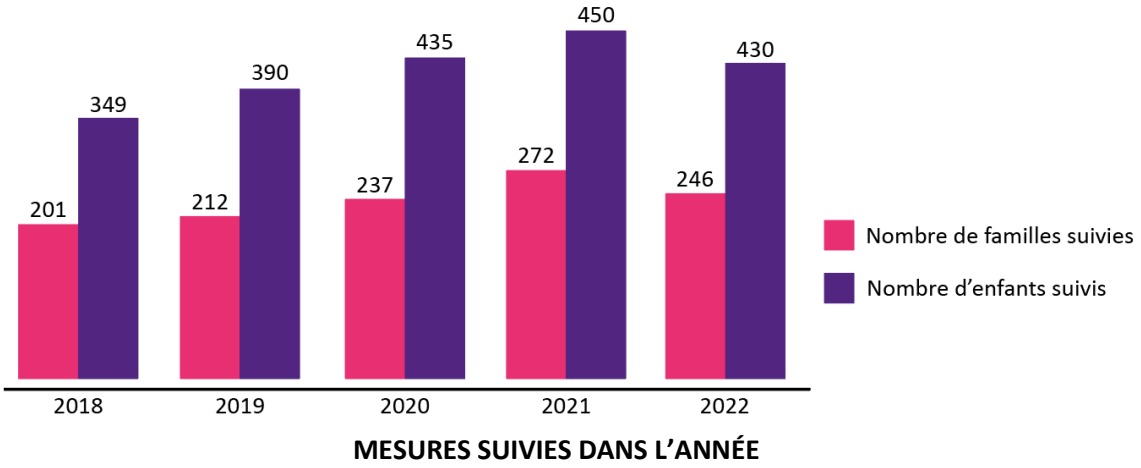

Répartition des mesures suivies par cabinet

		Rapport Enfants/famille
246 familles pour 430 enfants		
Cabinet 1	39 familles pour 77 enfants	1.97
Cabinet 2	55 familles pour 90 enfants	1.64
Cabinet 3	83 familles pour 135 enfants	1.63
Cabinet 4	69 familles pour 128 enfants	1.86

FAMILLES

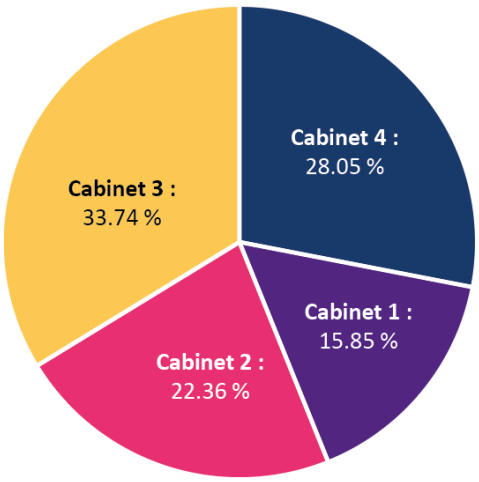

ENFANTS

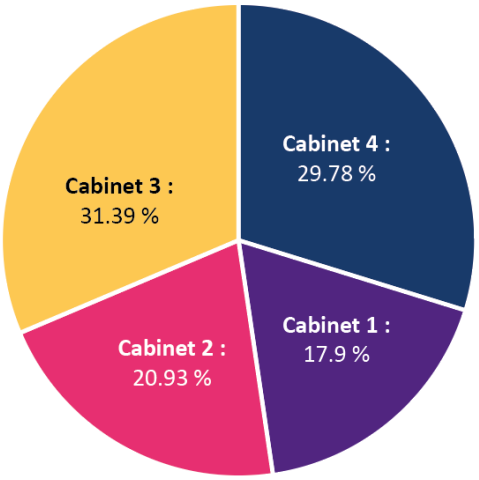

Nouvelles mesures mises en œuvre

Année	Nombre de familles admises	Nombre d'enfants admis	% Nombre d'enfants / famille
2018	150	267	1,78
2019	164	298	1,82
2020	166	304	1,83
2021	192	318	1,66
2022	161	287	1,78

NOUVELLES MESURES MISES EN ŒUVRE

L'origine des nouvelles mesures

Origine	Familles	Enfants	% enfants
Cabinet 1	24	42	14,63
Cabinet 2	36	59	20,56
Cabinet 3	49	85	29,62
Cabinet 4	52	101	35,19
TOTAL	**161**	**287**	**100**

FAMILLES

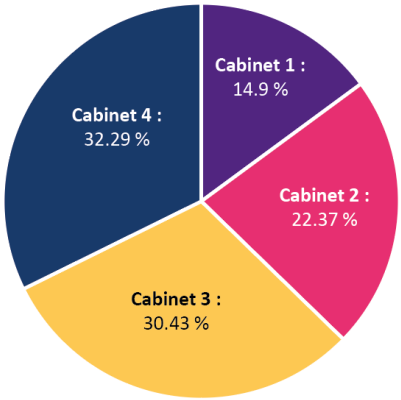

ENFANTS

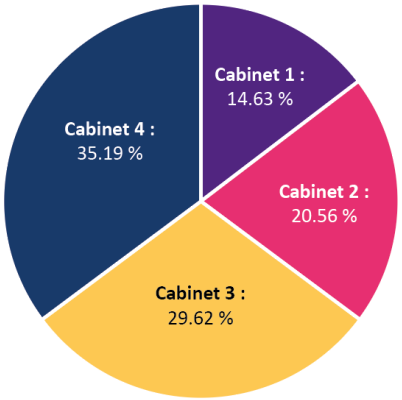

Mesures terminées

Le nombre de mesures terminées par cabinet

Origine	Familles	Enfants	% enfants
Cabinet 1	31	63	21,00
Cabinet 2	41	69	23,00
Cabinet 3	60	94	31,33
Cabinet 4	41	74	24,67
TOTAL	**173**	**300**	**100**

FAMILLES

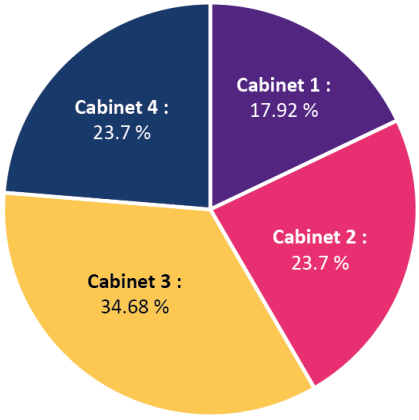

ENFANTS

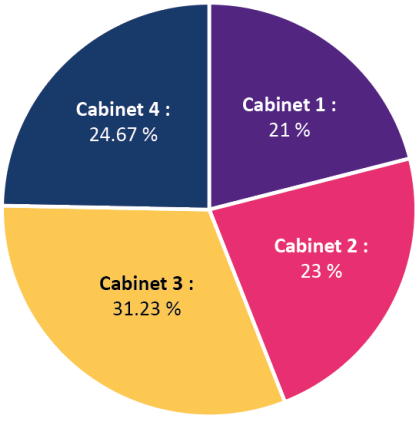

La durée des mesures mises en œuvre

MJIE de 0 à 1 mois.....	1
MJIE de 1 à 2 mois.....	13
MJIE de 2 à 3 mois.....	4
MJIE de 3 à 4 mois.....	14
MJIE de 4 à 5 mois.....	13
MJIE de 5 à 6 mois.....	135
MJIE plus de 6 mois.....	120
TOTAL	**300 MJIE**

La très grande majorité des mesures est exercée dans un délai maximum de cinq à six mois. Le temps d'intervention est nécessaire pour réaliser un travail d'observation et d'évaluation pluri professionnel et déterminer d'une orientation adaptée.

DURÉE DES MESURES MISES EN ŒUVRE

Les propositions d'orientation en fin de mesure

Année	AEMO	AEMO-R	Placements ou maintien placements	Non-lieu à assistance éducative	Autres	TOTAL d'enfants
2018	91	42	64	60	12	169
2019	90	32	44	62	30	258
2020	106	33	44	95	25	303
2021	99	41	50	96	19	305
2022	97	46	45	79	33	300

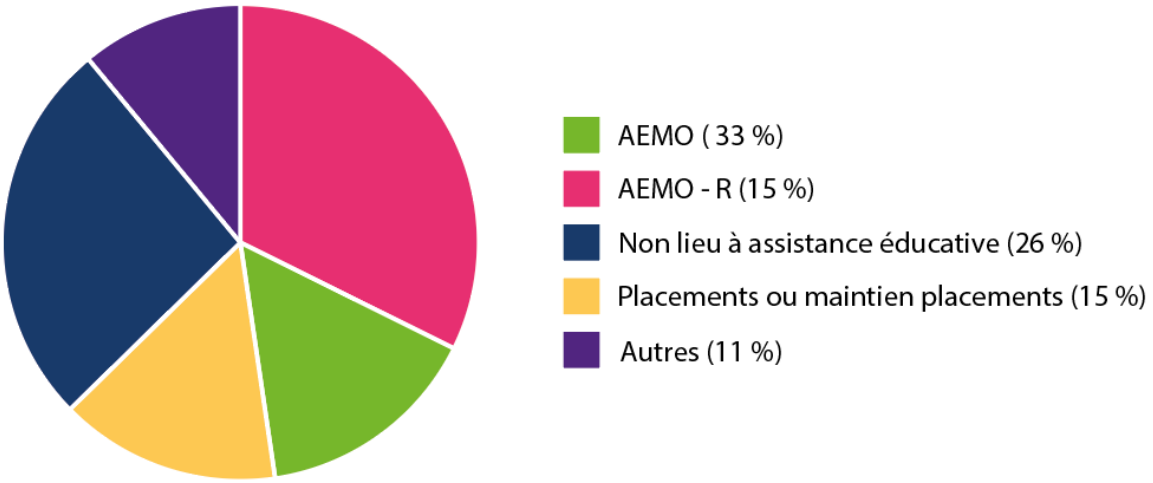

PROPOSITION D'ORIENTATION EN FIN DE MESURE

Sur les 300 enfants sortis en 2022, 47.66 % ont bénéficié d'une mesure d'AEMO ou d'AEMOR, ce qui confirme l'orientation des interventions en protection de l'enfance vers un accompagnement du mineur et de sa famille pour favoriser le maintien de l'enfant à son domicile.

Les placements réalisés dans l'année

Année	Placements A.S.E.	Placements directs Juges	Total	% Enfants placés / Enfants suivis
2018	55	1	56	16,05
2019	41	3	44	11,54
2020	42	2	44	10,11
2021	40	3	43	10,47
2022	33	3	36	8,37

Répartition des placements

Placements A.S.E. :

PEAD 10
Famille d'accueil 18
MECS 5
TOTAL 33

Placements directs :

Placement chez le père 1
Placement chez les grands-parents + frère (TDC) 2
TOTAL 3

Les placements directs sont essentiellement réalisés dans les familles des enfants concernés.

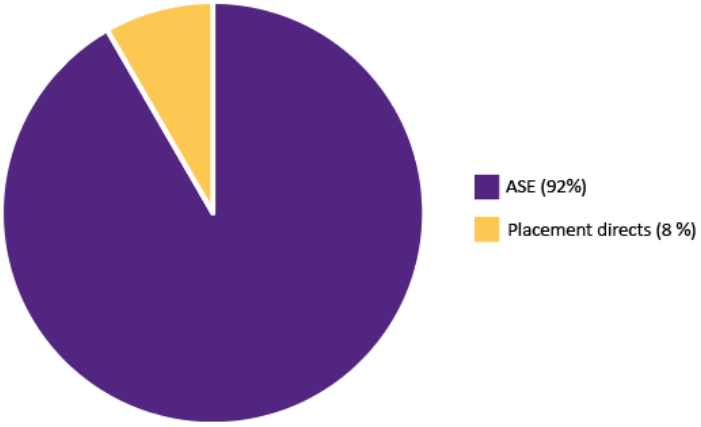

REPARTITION DES PLACEMENTS

Âge au moment du placement

Âge	Nombre d'enfants	%
0 à 3 ans	6	16,67
3 à 6 ans	7	19,44
6 à 13 ans	17	47,22
13 à 16 ans	4	11,11
16 à 18 ans	2	5,56
Total enfants	**36**	**100**

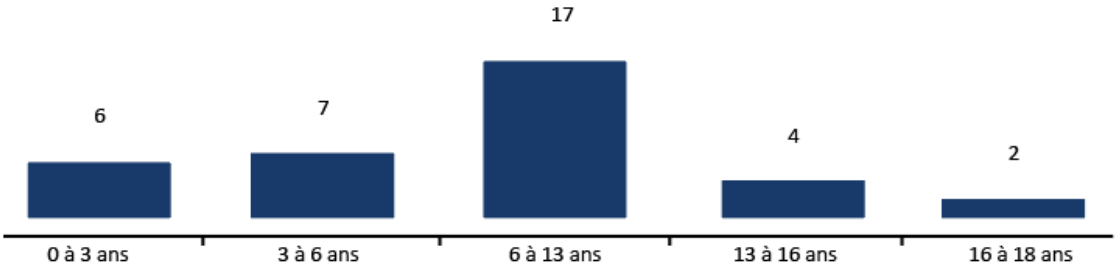

RÉPARTITION PAR ÂGE

Nombre de placements par cabinet

Origine	Placements	% placements / enfants sortis
Cabinet 1	6	16,67
Cabinet 2	8	22,22
Cabinet 3	14	38,89
Cabinet 4	8	22,22
TOTAL	**36**	**/**

Nombre de placements par cabinet

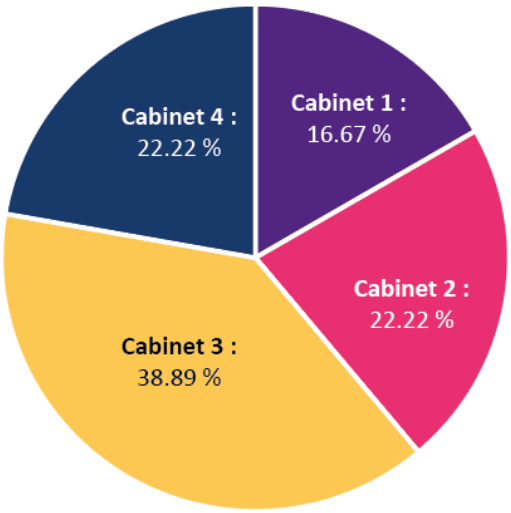

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population concernée

Les enfants

L'âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Garçons	Filles	Total	%
0 à 5 ans	49	44	93	31,00
6 à 10 ans	45	56	101	33,67
11 à 13 ans	29	26	55	18,33
14 à 16 ans	20	22	42	14,00
17 à 18 ans	2	7	9	3,00
Total enfants	**145**	**155**	**300**	**100**
%	**48,33**	**51,67**		

64.67 % des enfants sortis dans l'année ont moins de 10 ans.
83 % des enfants sortis dans l'année ont moins de 13 ans.

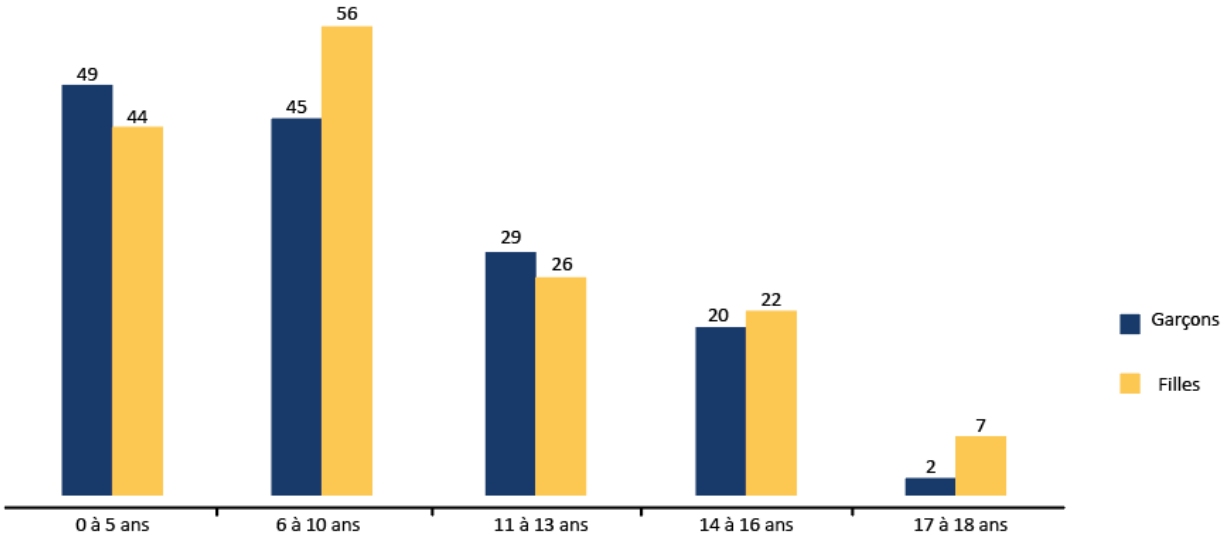

RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE

Le nombre d'enfants sortis par année selon les tranches d'âge

Année	0 à 13 ans	%	14 à 18 ans	%	Total Enfants
2018	215	79,93	54	20,07	**269**
2019	193	74,81	65	25,19	**258**
2020	232	76,57	71	23,43	**303**
2021	230	75,41	75	24,59	**305**
2022	244	81,33	56	18,67	**300**

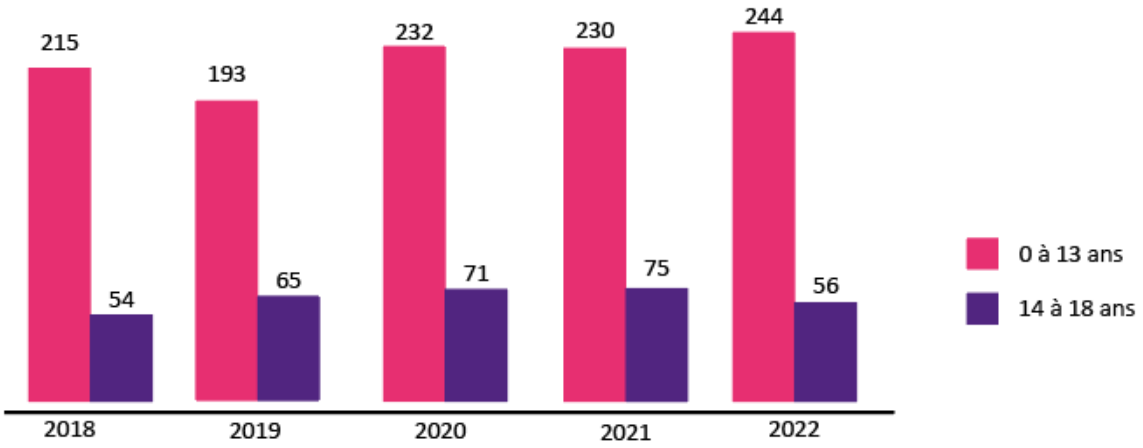

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

Le lieu de vie de l'enfant

Lieu de vie	Nombre d'enfants	%
Domicile des parents	62	20,67
Domicile du père	21	7,00
Domicile de la mère	170	56,67
Résidence alternée	17	5,66
Tiers digne de confiance	14	4,66
ASE	16	5,34
Total du nombre d'enfants suivis	**300**	**100**

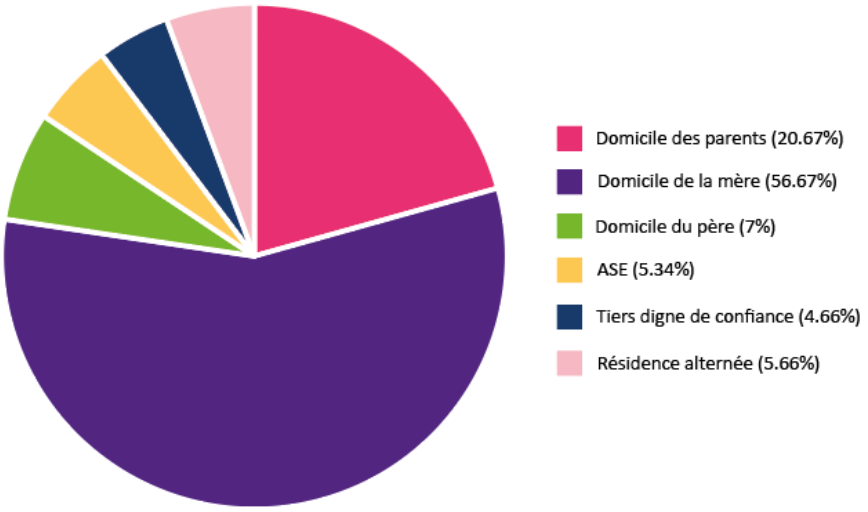

LIEU DE VIE DE L'ENFANT

Le type de danger encouru par l'enfant

Type de danger encouru	Nombre d'enfants	%
Éducation	165	31,19
Santé	81	15,31
Moralité	16	3,03
Développement psycho-affectif	187	35,35
Sécurité	80	15,12
Total des critères de danger	**529**	**100**
sur le nombre d'enfants sortis	300	/

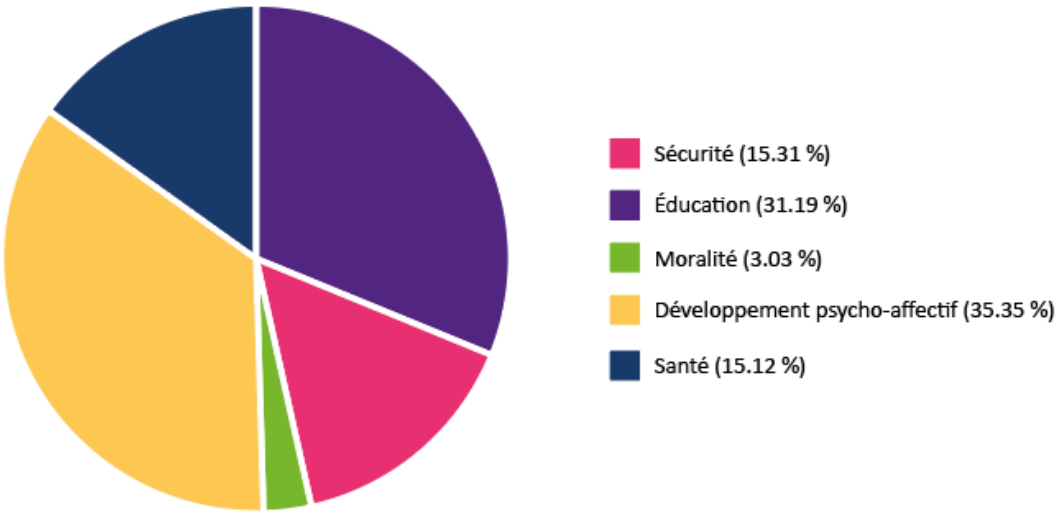

TYPE DE DANGER ENCOURU

La scolarité

Scolarité	Nombre d'enfants	%
Âge pré-scolaire	36	12,00
Maternelle	60	20,00
Primaire	93	31,00
Secondaire	69	23,00
Lycée	34	11,34
Scolarisation à domicile	1	0,33
Enseignement spécialisé	4	1,33
Formation professionnelle	0	0
Études supérieures (Fac / Université)	0	0
Déscolarisation	3	1,00
Total du nombre d'enfants sortis	**300**	**100**

L'importance de la scolarisation en primaire est à mettre en lien avec l'âge des enfants suivis.

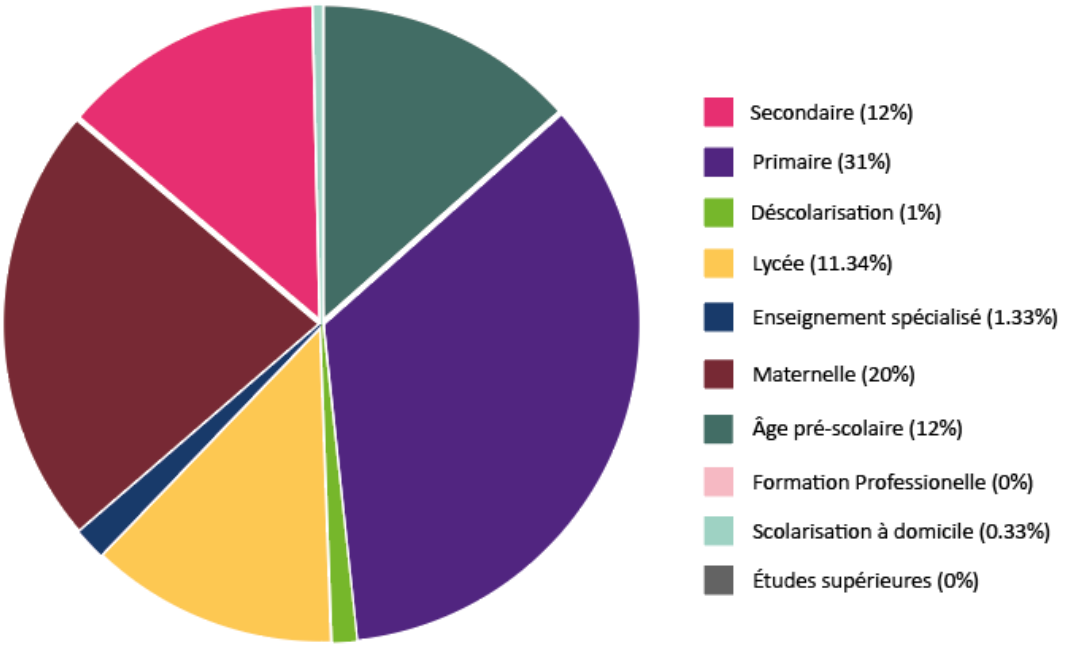

LA SCOLARITÉ

Les familles

Le nombre d'enfants et la taille des familles sorties en 2022

Mesures de	Nombre de familles	%
1 enfant	87	50,29
2 enfants	58	33,53
3 enfants	17	9,83
4 enfants	9	5,20
5 enfants	2	1,15
TOTAL	**173**	**100**

Plus de 83.83 % des mesures concernent 1 ou 2 enfants dont 50.29 % pour un enfant seul ce qui confirme l'individualisation des mesures judiciaires, malgré une augmentation du ratio nombre d'enfants par famille.

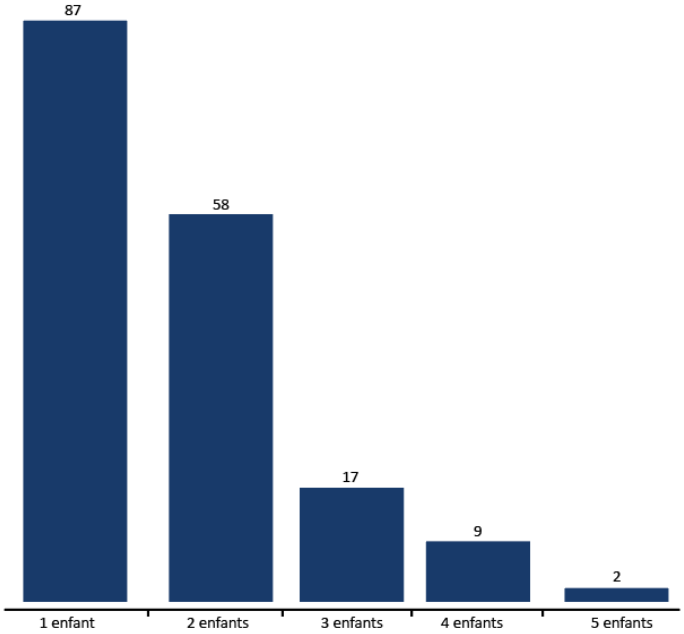

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLES SORTIES

La répartition des familles et des enfants sortis par grands secteurs géographiques

Secteurs géographiques	Familles suivis	Enfants suivis	% Enfants
Territoire Centre Métropole	90	164	54,67
Territoire Sud Est	23	33	11,00
Territoire Sud Ouest	16	32	10,66
Territoire Nord Est	32	50	16,67
Territoire Nord Ouest	12	21	7,00
TOTAL	**173**	**300**	**100**

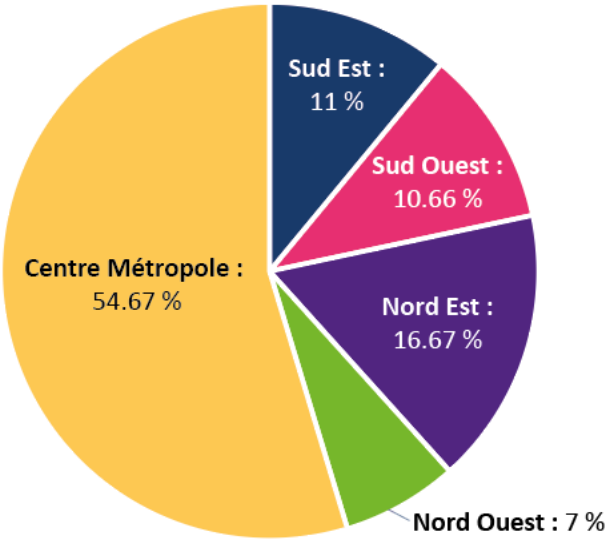

RÉPARTITION DES ENFANTS SORTIS PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Les interventions du SIE couvrent l'ensemble du département d'Indre et Loire. Sa présence est équilibrée entre territoires ruraux et urbains.

La composition familiale

Composition familiale	Nombre d'enfants	%
Parents séparés/divorcés	201	67,00
Familles recomposées	17	5,66
Familles nucléaires	62	20,67
Familles monoparentales	20	6,67
TOTAL	**300**	**100**

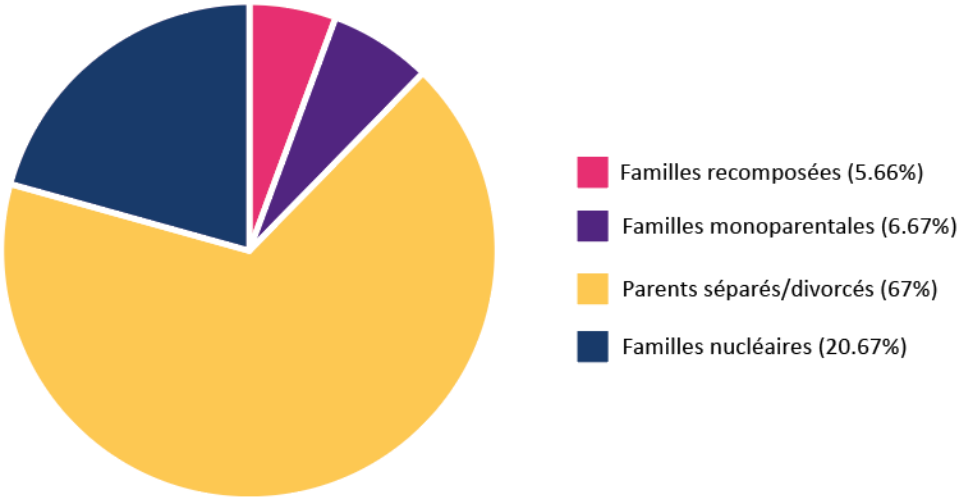

COMPOSITION FAMILIALE

Les indicateurs socio-économiques

Indicateurs socio-économiques	MJIE		%	
	Mère	Père	Mère	Père
En activité	138	189	41,19	65,40
Sans activité	154	77	45,97	26,64
Situation de pauvreté *	43	23	12,84	7,96
Total des indicateurs socio-économiques	**335**	**289**	**100**	**100**
sur le nombre de familles sorties	173		/	

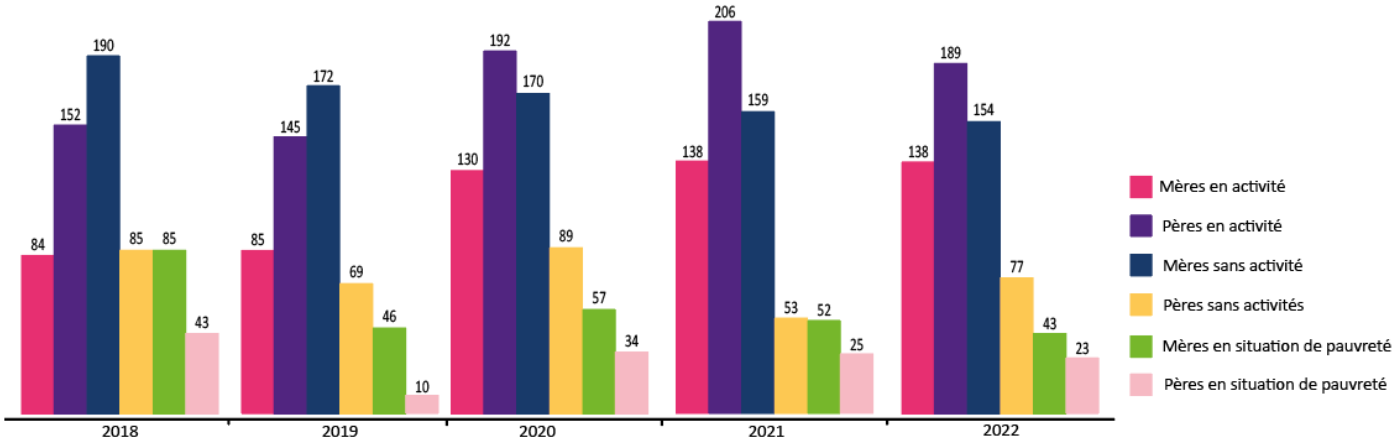

* Définition de la pauvreté : « état de manque en termes de biens (économiques et ressources de santé) ou de position sociale telle que la personne est incapable de vivre de la même façon que la moyenne des autres personnes de la société » (INSEE).

Les accompagnements socio-éducatifs concomitants à la MJIE

Suivis spécialisés en cours de mesure

Suivis spécialisés	MJIE	%
Aide au budget	13	25,00
TISF	0	0
Services de soins (CMPP, CMP, CAMPS…)	22	42,31
Autres mesures *	17	32,69

* Autres : MJIE, SPIP, orthophoniste, psychologue libéral, ITEP, SESSAD, éducateur libéral, Classe Relais, AEMO.

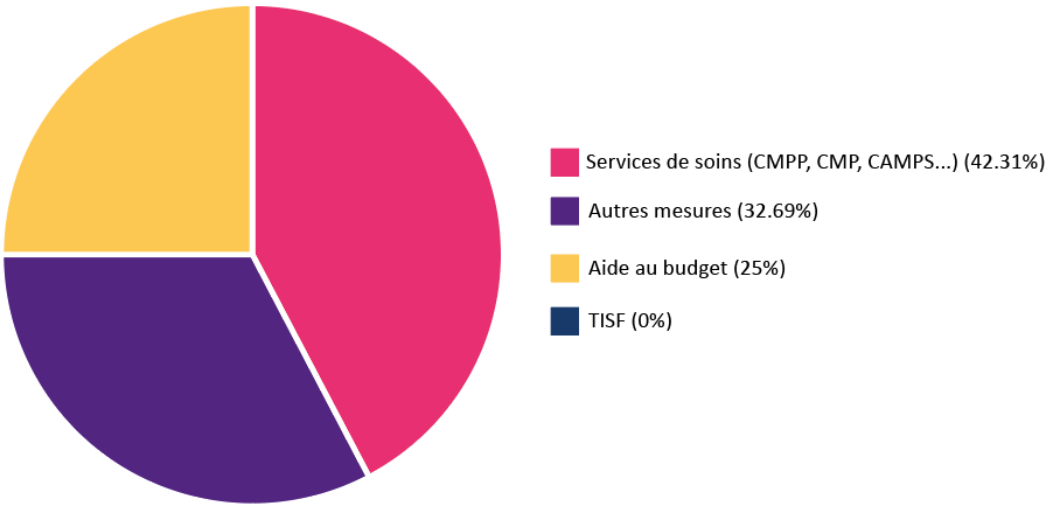

SUIVIS SPÉCIALISÉS

Suivis socio-éducatifs en cours de mesure

Suivis socio-éducatifs	SIE	%
Service social	16	34,78
PMI	10	21,74
Accueil social	20	43,48

SERVICE DE RÉPARATION PÉNALE (SRP)

Effectifs suivis dans l'année

Total des mesures suivies

* 7 jeunes ont eu 2 mesures et 1 jeune a eu 3 mesures.

Âge à l'admission et répartition par sexe

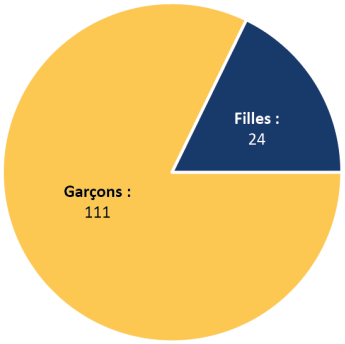

RÉPARTITON PAR SEXE

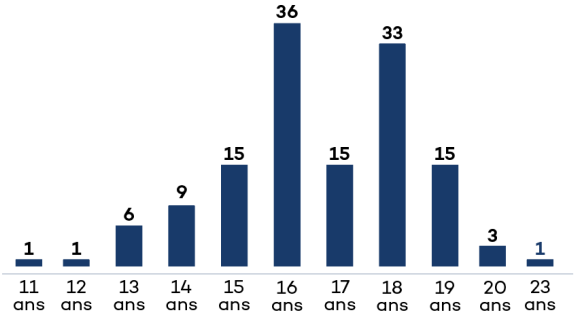

RÉPARTITON PAR TRANCHE D'ÂGE

Type de délits majoritaires

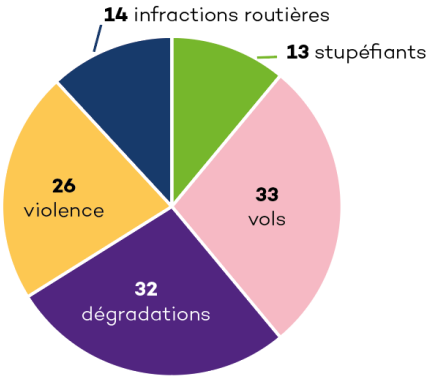

Type de victimes

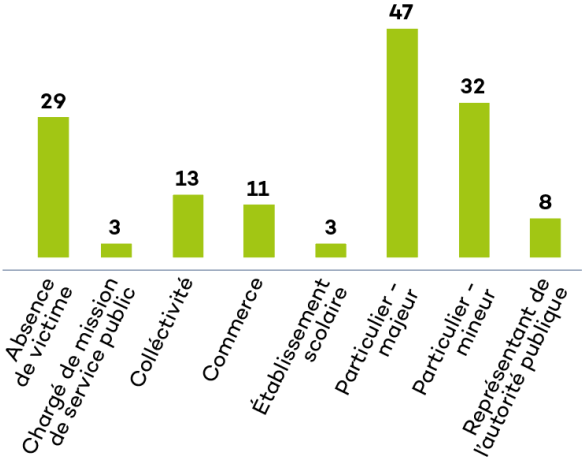

Type de réparation pénale

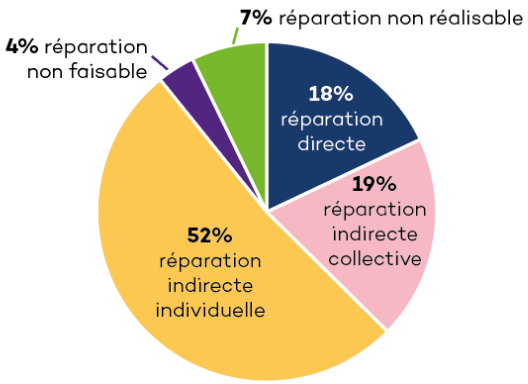

Réparation indirecte collective : Aucard de Tours, exposition « 13 – 18 – questions de justice », sécurité routière.

Répartition par lieux d'habitation

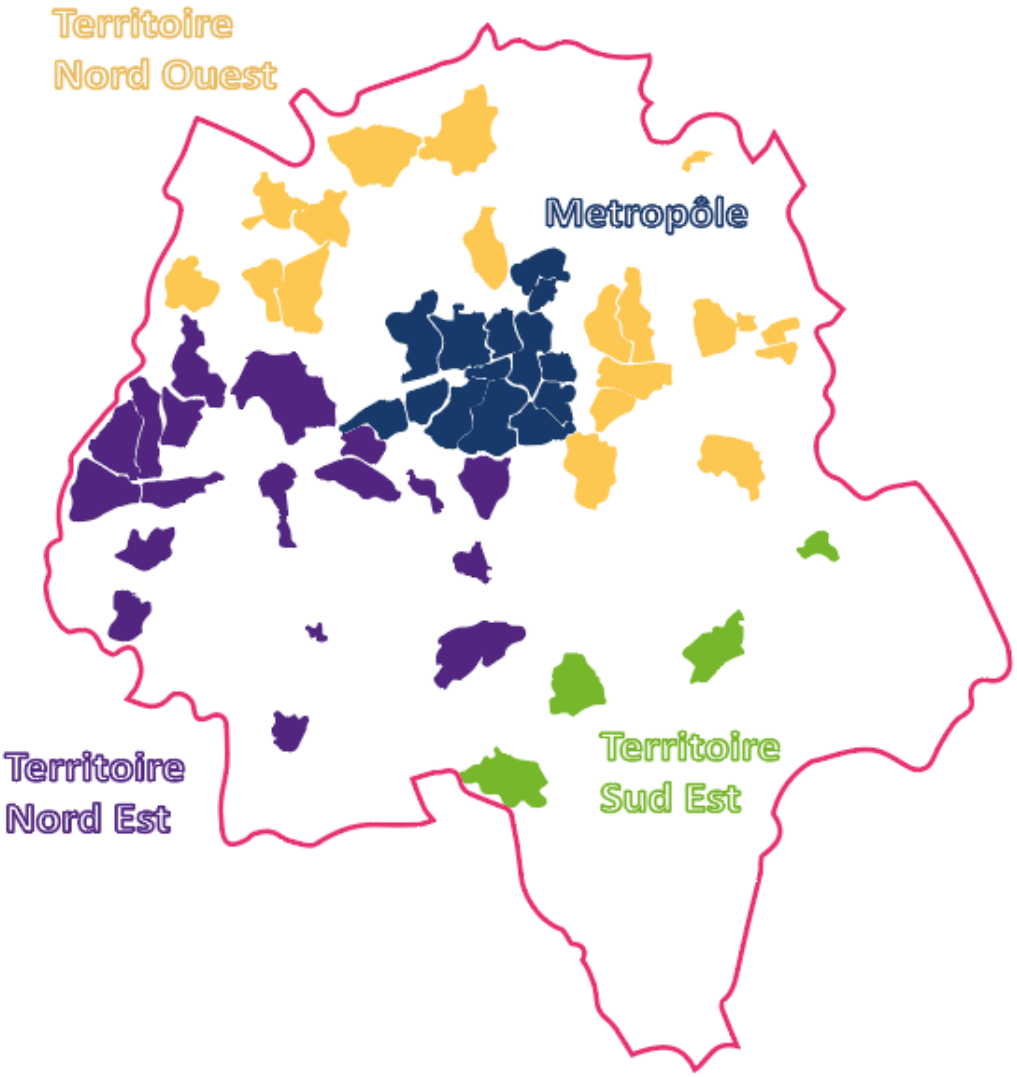

+ 1 jeune : Nantes **+ 1 jeune : Toulon** **+ 1 jeune : Freteval**

Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection

16 mesures concernent 13 jeunes qui sont confiés en dispositif de protection de l'enfance (2 jeunes ont plusieurs mesures).

DISPOSITIF RELAIS (DR)

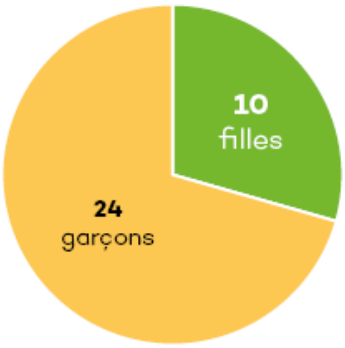

RÉPARTITION PAR SEXE DES 34 JEUNES ACCOMPAGNÉS

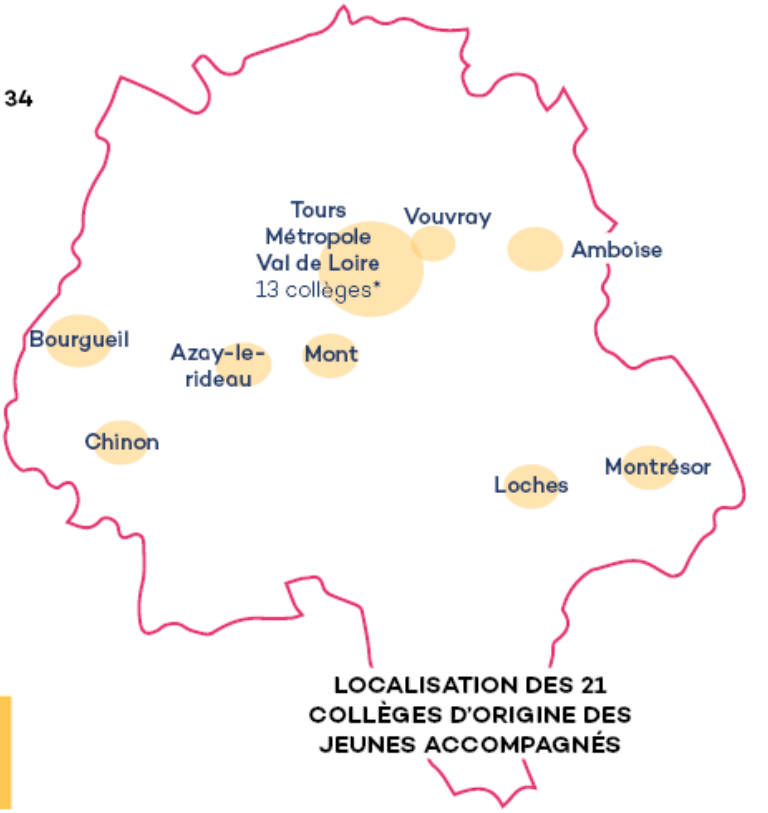

LOCALISATION DES 21 COLLÈGES D'ORIGINE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

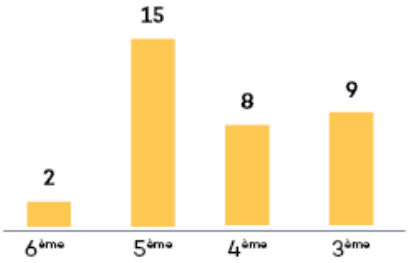

NIVEAU SCOLAIRE DESJEUNES ACCOMPAGNÉS

* Collèges de Tours Métropole Val de Loire :
Tours (8), Saint-pierre-des-corps, Joué-lès-Tours, Luynes, Ballan-Miré, Fondettes

Le dispositif relais (DR) existe depuis 1997 en Indre et Loire. À ce jour, il n'existe qu'un seul dispositif pour tout le département qui est implanté depuis septembre 2013 dans des locaux de la Sauvegarde 37.

Le DR a pour mission principale de lutter contre le décrochage scolaire des collégiens : les dispositifs relais (classes, ateliers et internats) proposent un accueil temporaire adapté à des élèves en marginalisation scolaire et sociale afin de les préparer à la poursuite d'un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en s'attachant à privilégier un objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté. Ces dispositifs bénéficient, en outre, d'un partenariat avec le ministère de la Justice, notamment avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les collectivités territoriales et des associations complémentaires de l'enseignement public ou des fondations reconnues d'utilité publique.

Ce dispositif géré par l'Éducation nationale, s'appuie en Indre et Loire sur une convention multi partenariale dont la Sauvegarde fait partie depuis le début. La PJJ, l'APAJH, le conseil départemental, les services de l'état, la métropole sont également signataires. L'équipe est constituée d'une enseignante spécialisée / coordonnatrice, de deux assistants pédagogiques

(1.5 ETP), de 4 professeurs volontaires qui viennent enseigner chacun 3h par semaine et de l'éducatrice spécialisée détachée du SIEMO de la Sauvegarde 37. Deux personnes en service civique depuis 3 ans sont censés compléter l'équipe.

Le projet et les pratiques pédagogiques et éducatives du dispositif n'ont de cesse de s'adapter au mieux aux besoins des jeunes, aux nouvelles problématiques rencontrées par les jeunes et avec leurs familles et aux attentes des établissements scolaires. Le rapport à l'école abimé de ces élèves et leur droit d'apprendre, sont des aspects qui se travaillent au cours de cette expérience inédite qu'est le temps en « classe relais ». L'entrée étant pédagogique, la pédagogie différenciée, les aménagements et adaptations, et l'appui sur les apports de la métacognition sont également des éléments essentiels.

Depuis ces 4 dernières années, il faut noter que les profils des jeunes accueillis ont évolué dans le sens où par exemple, les troubles « dys » ou TDAH (trouble déficit attention et/ou hyperactivité) sont davantage diagnostiqués - ce qui est positif. Pour autant les moyens réels (organisation de classe, difficulté de l'accès concret au soin, savoir faire des professionnels etc….) de l'école inclusive sont parfois insuffisants. Il est également probable que la période du COVID (depuis mars 2020 jusqu'en juin 2022) ait généré des conséquences problématiques sur la façon dont les jeunes que nous accueillons perçoivent la dimension collective de leur scolarité, avec ce que cela implique de contraintes et d'efforts.

Nous devons continuellement reprendre le travail de coopération avec les professionnels du collège et avec la famille, d'individualisation pour accompagner le jeune au sein de l'organisation collective du collège, mais aussi dans son parcours de soin et d'appui éducatif. Un groupe de travail (l'inspecteur EN, membres de la commission admission, équipe DR) s'est réuni en mars 2023. Des propositions concrètes pour faire évoluer le projet ont été élaborées. Des décisions du directeur académique des services de l'Éducation nationale sont attendues.

STATISTIQUES RELATIVES A L'EXISTENCE D'UN SUIVI DE PROTECTION DE L'ENFANCE POUR LES JEUNES ACCUEILLIS AU DISPOSITIF RELAIS

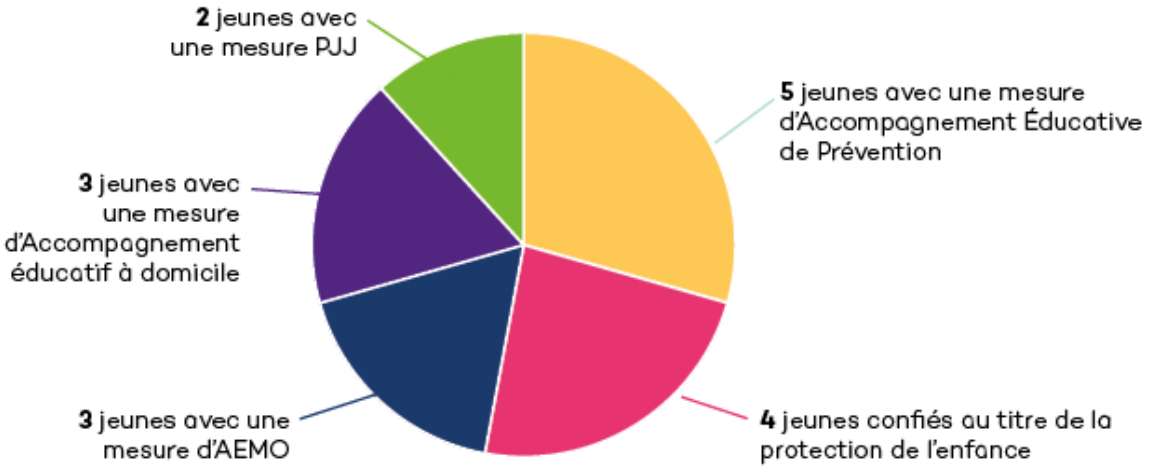

INFORMATIONS PREOCCUPANTES ET NOTES SOCIALES REDIGEES :

3 IP + **2** notes sociales rédigées

Au final, on compte 17 suivis en cours avant le passage au dispositif relais, puis 5 jeunes nécessitant un accompagnement éducatif par rapport à des risques de danger ou de danger avéré, repérés par l'éducatrice au cours et après la session.

PARTIE 2 : FONCTIONNEMENT ET VIE DU PÔLE

Financement et activité antérieure

Le SIEMO

Le financement

Il s'exprime en nombre de journées par enfant.

	AEMO	AEMO-R
Journées prévues au budget 2022	**94 170**	**75 190**
Journées réalisées (ASE même département)	82 546	82 277
Journées réalisées (ASE autres départements)	8 211	591
Total journées réalisées en 2022	**90 757**	**82 868**
Écart	*-3 413*	*+ 7 678*
Prix de journée à compter du 01/09/22	11,51 €	20,90 €

L'AEMO-R présente un excédent de 7 678 journées. En appliquant le principe de fongibilité, le taux d'occupation réel du SIEMO est de 102.5 %.

L'activité antérieure

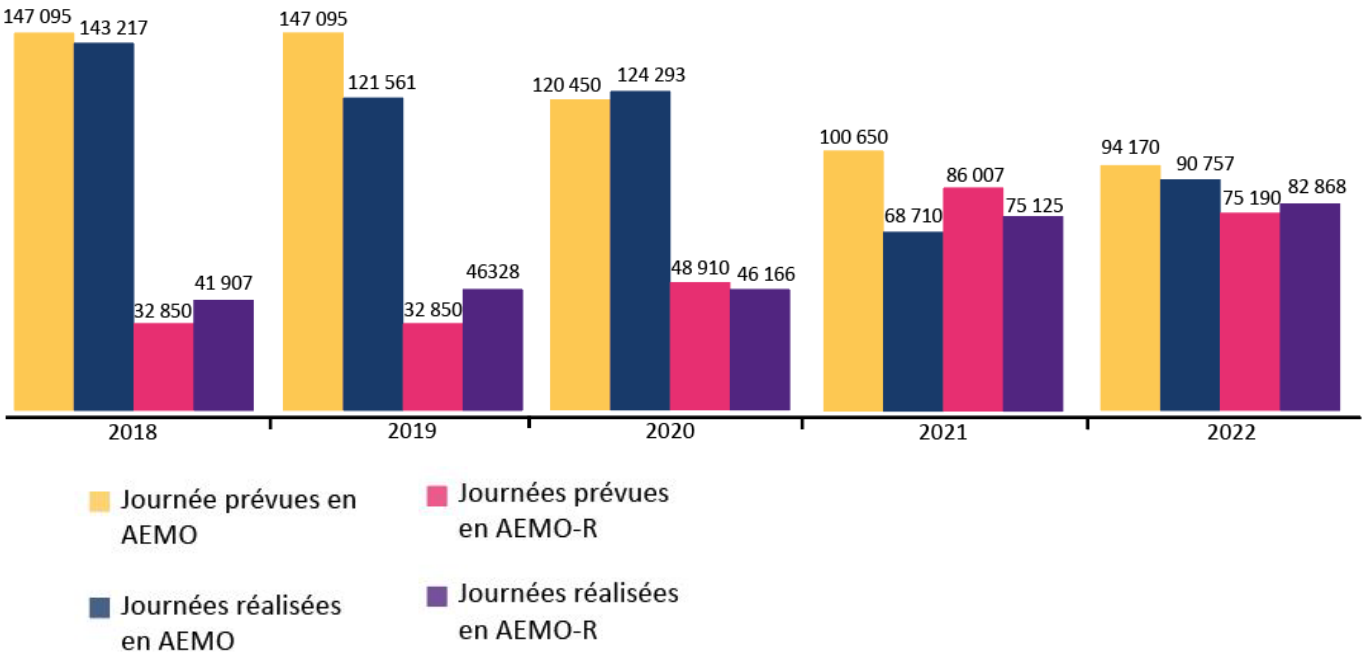

Le PEAD

Le financement

Journées prévues au budget 2022 ..... **24 820**
Journées réalisées en 2022..... **23 292**
Écart ..... *- 1 528*

Prix de journée à compter du 01/01/22 ..... 55,20 €
Prix de journée à compter du 01/09/22 ..... 57,68 €

Le SIE

Le financement

Actes prévus au budget 2022..... **300**
Actes réalisés **300**
Écart ..... *+0*

Prix de l'acte du 01/01/20 au 31/12/20..... 2 794,18 €

L'activité antérieure

Année	Actes prévus	Actes réalisés	Écart
2018	276	269	- 2,54 %
2019	276	258	- 6,52 %
2020	300	303	+ 1,00 %
2021	300	305	+ 1,67 %
2022	300	300	0

Le SRP

Le financement

Actes prévus au budget 2022..... **200**
Actes réalisés **135**
Écart ..... *- 65*

Prix de l'acte ..... 817.78 €

L'activité antérieure

Année	Actes prévus	Actes réalisés	Écart
2021	200	23	- 88.5 %
2022	200	135	- 32.5 %

L'activité est conforme selon la montée en charge progressive prévue avec nos autorités.

Organisation et fonctionnement

Effectifs et ETP au 31/12/2022

LE SIEMO	
Catégorie professionnelle	**ETP**
Cadres	4.01
Psychologues	2.55
Intervenants socio-éducatifs	31.73
Administratif	5.15
Services généraux	0.10
TOTAL	**43.54**
LE SAPED	
Catégorie professionnelle	**ETP**
Cadres	2.87
Psychologues	1
Intervenants socio-éducatifs	16.34
Administratif	2.33
Services généraux	0.20
Paramédical	0.10
TOTAL	**21.85**
LE SIE	
Catégorie professionnelle	**ETP**
Cadres	1.33
Psychologues	2.02
Intervenants socio-éducatifs	7.16
Administratif	1.50
Services généraux	0.05
Paramédical	0.40
TOTAL	**12.46**
LE SRP	
Catégorie professionnelle	**ETP**
Cadres	0.22
Intervenants socio-éducatifs	2.03
Administratif	0.46
TOTAL	**2.71**

Perspectives

Suite à la finalisation du nouveau projet associatif, il s'agit désormais pour l'ensemble du pôle et de ses services d'organiser la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques fixés par le conseil d'administration et la direction générale. Pour se faire, et à partir d'un certain nombre de constats réalisés, un comité de pilotage a initié 5 groupes de travail thématiques qui permettront de réviser le projet du pôle milieu ouvert et de chacun de ses services (2023 pour le SIEMO et SAPED, 2024 pour le SIE et le SRP). Les thématiques de travail retenues pour 2023 sont :

→ Le respect et l'effectivité des enfants et de leurs familles ;

→ La gestion des risques et des paradoxes de l'intervention éducative ;

→ La pluriprofessionnalité dans l'intervention ;

→ La communication (interne et externe) ;

→ Le recueil de l'avis des enfants et des familles sur l'exercice de nos missions de protection et nos projets.

En 2022, la candidature du groupe régional centre du Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert (CNAEMO) a été retenue. Les assises du CNAEMO 2024 auront donc lieu à Tours.

Cet évènement majeur pour les acteurs de la protection de l'enfance et particulièrement pour le milieu ouvert est désormais porté par la Sauvegarde 37 et de nombreux partenaires : le Groupe SOS, les Apprentis d'Auteuil, l'AIDAPHI, l'ADSEA 28, l'ACESM, ainsi que des instances nationales du CNAEMO et des délégations régionales.

Le thème qui sera traité par ces assises est : « Parentalités et protection de l'enfance, entre croisement et opposition ».

L'accroissement des besoins en matière d'intervention éducative à partir du domicile sur les territoires sur lesquels nous intervenons justifiera de nouvelles adaptations en lien direct avec nos différentes autorités de contrôle et de tarification.

Enfin, suite à la nomination de Mme BROQUET à la direction du pôle hébergement, Mme BRETON a rejoint l'équipe de cadres du pôle milieu ouvert en qualité de directrice adjointe. Cette récente nomination et la réorganisation des fonctions de direction ont permis de revoir la répartition de l'ensemble des fonctions de pilotage du pôle.

Guillaume HAILLOT
Directeur du pôle milieu ouvert

Sauvegarde 37
ENFANCE & FAMILLE

Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire – Pôle Milieu Ouvert

6 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours
02 47 71 15 15
polemilieuouvert@adse37.fr

www.sauvegarde37.fr

Sauvegarde37

Flashez-moi

© Sauvegarde 37- photos Freepik